

ABONNEMENT.

Sauumur : Un an . . . . . 30 fr. Six mois . . . . . 16 Trois mois . . . . . 8

Poste :

Un an . . . . . 35 fr. Six mois . . . . . 18 Trois mois . . . . . 10

On s'abonne :

A SAUMUR, chez tous les Libraires. A PARIS, Chez DONGREL et BULLIER, Place de la Bourse, 33; A. EWIG, Rue Fléclier, 2.

POLITIQUE, LITTÉRATURE, SCIENCES, INDUSTRIE

L'ECHO SAUMUROIS

JOURNAL D'ANNONCES JUDICIAIRES ET AVIS DIVERS

BUREAU : PLACE DU MARCHÉ-NOIR

INSERTIONS.

Annonces, la ligne . . . 40 c. Réclames, — . . . 30 Faits divers, — . . . 75

RÉSERVES SONT FAITES Du droit de refuser la publication des insertions reçues et même payées, sauf restitution dans ce dernier cas; Et du droit de modifier la rédaction des annonces.

Les articles communiqués doivent être remis au bureau du journal la veille de la reproduction, avant midi. Les manuscrits déposés ne sont pas rendus.

On s'abonne :

A PARIS, Chez MM. HAVAS-LEFFÈRE et Co, Place de la Bourse, 8.

L'abonnement continue jusqu'à réception d'un avis contraire. — L'abonnement doit être payé d'avance.

Paraissant tous les jours, le dimanche excepté.

Les abonnements de trois mois pourront être payés en timbres-poste de 15 cent., envoyés dans une lettre affranchie.

SAUMUR,

18 Octobre 1879.

Bulletin politique.

Il y a dans Paris un pouvoir occulte auquel des masses obéissent; il leur dit d'aller, elles vont. Il les envoie fêter le retour des déportés, elles ne manquent pas le rendez-vous, et le programme de l'accueil triomphal s'exécute ponctuellement. Des gens qui savent bien ce qu'ils font, au nombre de vingt mille, trente mille, quarante mille, se rassemblent autour de la gare d'Orléans; les acclamations convenues retentissent; des chefs de file passent et repassent, des signaux se déploient; chaque arrivée devient une sorte d'hymne en action en l'honneur des forçats amnistiés, et l'allégresse éclate dans les rangs épais de ces foules, comme si les débarqués venaient de gagner des batailles. Ces ovations sont outrageantes pour les vainqueurs et les juges de 1871, mais les scrupules de ce genre ne viennent à l'esprit de personne, et le gouvernement assiste, les bras croisés, à ces scènes dont l'Europe s'étonne, elle qui semblait ne devoir désormais s'étonner de rien. De pareilles choses se passent sans que le gouvernement puisse les empêcher; quelqu'un de plus fort que lui commande ces choses-là; ce pouvoir, quel est-il?

Il ne se nomme pas lui-même, ne signe pas ses ordres, ne donne pas son adresse, mais il existe et le prouve par ses œuvres. Il est partout et nulle part; il domine invisiblement, il embrigade, il enlace. Il a des agents qui lui obéissent aveuglément, comme on obéissait jadis au Vieux de la Montagne. Nous avons comme une Commune souterraine qui attend son heure pour nous imposer ses lois.

Mais elle a une image visible: le conseil municipal de Paris, auquel on ne reprochera pas de cacher ses visées. On voit ce qu'il

pense, on sait ce qu'il veut. Les affaires sont ce qui l'occupe le moins; la politique, dont il n'a pas le droit de s'occuper, est ce qui l'absorbe le plus. Le gouvernement s'est trouvé sans force contre ses décisions; le conseil municipal de Paris est un gouvernement plus puissant que l'autre.

Nos ministres ne lui ont résisté sur rien d'important; ils ont le sentiment du peu qu'ils sont à côté de ce conseil qui résume toutes les forces révolutionnaires et s'appuie sur elles. Ce conseil grandit pendant que tout le reste baisse, et, comme acheminement à sa souveraineté, il a trouvé sans doute piquant de s'établir aux Tuileries, comme autrefois la Convention.

Remarquez l'enchaînement des choses: les communards reviennent juste au moment où le conseil municipal prend des airs dominateurs. Il vient de s'enrichir d'une recrue fraîchement sortie du bague calédonien. On lui en promet d'autres, et les plus grands criminels de 1871 deviendront les représentants de « la première cité du monde ». On ne nous dit pas s'ils représenteront la civilisation, mais, à coup sûr, ils représenteront la Révolution dans sa « pureté » la plus effroyable. L'amnistie totale sera le total des maux que le jacobinisme nous réserve encore.

Voilà où nous ont menés les crédulités non désintéressées de la République conservatrice et l'opportunisme, qui pensait qu'on le laisserait jouir indéfiniment des délices du budget. L'opportunisme double le pas pour joindre les impatients, et se composant un visage, juge admirable tout ce qu'il voit. Mais les Chaumette et les Hébert du moment ne veulent plus entendre parler de lui. Ils lui jettent à la face le mot terrible de Proudhon, le mot de farceur, qui caractérise si complètement tant d'hommes et tant de choses autour de nous. Mais ses destinées nous touchent peu; c'est la destinée de la France qui nous inquiète. Nos sollicitudes ne se séparent jamais de l'espérance. Comment ne pas espérer lorsque, dans toutes les régions honnêtes de notre pays, il n'y a qu'une manière de juger la situation

présente, lorsque l'indignation et le mépris débordent de toutes les lèvres et que le rouge monte au front des gardiens de l'honneur national?

Chronique générale.

Dans les hautes régions officielles, on craint dès maintenant un mouvement populaire pour la rentrée des Chambres.

M. Andrieux est peut-être en ce moment le seul homme d'Etat qui pourrait enrayer le mouvement qui s'organise déjà dans le monde radical, mais... M. Lepère et le préfet de police ne s'entendent guère.

On sait que Blanqui est actuellement l'hôte de la démagogie malfaisante de Marseille. On dit que, la veille de son arrivée, un groupe d'électeurs radicaux s'est rendu auprès de M. Amat, député des Bouches-du-Rhône, pour l'inviter à se démettre de son mandat en faveur de Blanqui. M. Amat ayant présenté quelques objections aux délégués du peuple souverain, au sujet de l'injonction qui lui était adressée, ces derniers lui ont signifié brutalement qu'en sa qualité d'opportuniste il avait perdu la confiance du peuple.

On sait que les radicaux font les plus grands efforts auprès du préfet de la Seine pour obtenir le remplacement des religieuses, dans les hôpitaux, par des infirmières laïques. Si nous en croyons la Marseillaise, les libres-penseurs seraient sur le point de triompher, et les Sœurs seraient définitivement chassées.

La plupart des représentants des différentes puissances présents à Paris, dit le Gaulois, ont eu l'occasion d'échanger leurs impressions au sujet de notre situation inté-

rieure, et des éventualités qu'elle comporte; — et ces impressions, confessons-le, ont été des plus pessimistes.

Ces honorables diplomates ont été unanimes à reconnaître que le cabinet Waddington est profondément ébranlé, et non moins unanimes à constater que, s'il s'est montré suffisamment correct dans sa politique extérieure, ce cabinet a fait preuve d'une insuffisance notoire dans sa politique intérieure, et qu'il a amené les choses au point où elles se trouvent aujourd'hui.

L'Italie juge assez sévèrement les progrès du radicalisme en France, et l'impuissance où est le gouvernement de lui opposer une digue. Voici ce qu'elle dit de l'amnistie et de l'élection du citoyen Humbert :

« Nous en étions là de ces tristes réflexions, quand le télégraphe est venu nous apporter la nouvelle du triomphe de M. Alphonse Humbert, candidat préféré des démagogues pour le conseil municipal de Paris, à l'élection qui a eu lieu, dimanche, dans le quartier de Javel. Pour marquer le vrai caractère de cette élection, il nous suffira de rappeler que M. Alphonse Humbert était, pendant les événements de la Commune, en 1871, le rédacteur en chef du Père Duchêne, feuille ordurière entre toutes, même à cette époque de licence effrénée, qui poussa toujours aux mesures les plus extravagantes, les plus criminelles, entre autres à l'assassinat du républicain Chaudey, coupable d'avoir courageusement fait son devoir en protégeant les membres du gouvernement de la Défense nationale contre les insurgés. Si c'est pour peupler le conseil municipal de Paris et les Chambres françaises d'hommes comme M. Alphonse Humbert qu'on a voté l'amnistie partielle et qu'on réclame aujourd'hui l'amnistie plénière, nous doutons fort que la France républicaine garde longtemps l'estime et les sympathies des honnêtes gens et des vrais amis de la liberté. »

L'Italie, comme beaucoup d'autres feuil-

Feuilleton de l'Écho Saumurois.

AVENTURES D'UN GENTILHOMME

LE MANOIR DE ROSVEN

VIII.

AVANT LES COMBATS.

(Suite.)

Morvan-Béquille, reparti depuis le matin, avait déjà répandu l'alarme à Saint-Gaël et dans les paroisses voisines. D'autres émissaires du manoir et les gens de Sarzeau firent de même; les divers messagers revinrent en disant que les paysans du plat pays se rassemblaient par groupes armés.

D'un autre côté, les patriotes de Josselin et de Ploërmel, imitant ceux de Vannes qui les avaient fait avertir, se préparaient, disait-on, à entrer en campagne.

Tandis que le conseil supérieur de Rosven prenait ses dispositions définitives, le colonel La Patrie ne négligeait rien non plus pour se mettre à l'abri d'une surprise, et organisait militairement l'attaque. Les trois chemins qui aboutissaient à la lande du

campement furent gardés par de forts piquets de soldats. Au risque de tomber dans une embuscade, de petits détachements gravirent les fossés environnants et se postèrent tout autour du plateau.

Après mûres réflexions, le commandant supérieur résolut aussi de diviser sa colonne expéditionnaire en trois corps. Le premier, composé de sans-culottes et de gardes nationaux, à peu près sacrifiés s'ils rencontraient l'ennemi, et destinés à prendre le chemin du Marais, forma pour ainsi dire l'aile gauche. L'avantage de cette première disposition, dans l'esprit du colonel, était de se débarrasser d'abord d'une masse de mauvais soldats et de pillards plus gênants qu'utiles, et puis d'arrêter, au moins momentanément, les chouans de Saint-Ermel, s'ils essayaient de passer par là pour lui couper la retraite. Depuis qu'il connaissait le pays, le colonel, militaire expérimenté, devenait fort circonspect. Il voyait qu'il avait affaire à forte partie, pour peu que les Chouans fussent en nombre; — par conséquent, il voulait se ménager la possibilité de revenir, au besoin, former le carré sur la lande du campement.

Le second détachement, composé de gendarmes et de soldats d'élite, devait prendre par la droite, pour empêcher de même que les paysans n'attaquassent les derrières de la colonne principale, et d'autre part pour placer Saint-Ermel entre deux feux. L'escouade du sergent Bayonne, du caporal

Géranium, Bec-de-Perdrix et l'Enflamé, reçut cette direction. Piment et Arrache-Tout résolurent de la suivre aussi à tout hasard, faute de pouvoir être partout à la fois.

Le maître d'ailleurs, après sa conférence avec Morvan-Béquille, avait réfléchi sur le poste qu'on donnerait à ses matelots, et, tout bien considéré, l'entrée du village était encore l'endroit le plus découvert et conséquemment le plus dangereux : — « C'est là, — pensa-t-il, qu'ils iront, sous les ordres du commandant de Kerbozec. » On l'engagea bien à marcher avec les sans-culottes, mais il répondit qu'il avait des amis aux grenadiers, qu'il était venu en amateur, et qu'il prétendait aller où bon lui semblait.

Le colonel La Patrie, avec le reste de son bataillon, comptait s'engager dans la route directe, dont la défense était confiée à Ermel et au gros des Chouans.

Ermel et Francésa, liés l'un à l'autre en un jour de deuil, pouvaient désormais se dire qu'ils s'aimaient; mais une retenue nouvelle leur était imposée. Jamais le jeune chevalier ne fut plus discret, jamais la jeune fille ne fut plus sévère; — et cependant aussi jamais deux cœurs aimants ne s'unirent plus intimement dans une même pensée.

Ils pleuraient le père qu'ils avaient perdu tous deux, puis ils priaient pour lui, et quand leurs

yeux pleins de larmes se rencontraient, le sentiment pieux qu'exprimaient leurs regards n'avait rien de cet amour profane qui vit de joyeux sourires, qui meurt au contact de la tristesse.

Au manoir et dans les métairies, on les admirait. Francésa, pâle et belle de douleur, descendait au bourg avec le chevalier; on les voyait s'agenouiller ensemble sur la même tombe fraîchement recouverte, puis retourner lentement au manoir, sans que leurs lèvres eussent dit une seule parole.

Louise, distraite de son deuil par ses devoirs de mère et par ceux que lui imposaient les soins du ménage, fut moins abattue que Francésa; — Mélite, douce comme un ange consolateur, s'approchait toujours de celle qui souffrait le plus. C'était à la fiancée qu'elle consacrait ses soins.

Mais quand vint le jour de la prise d'armes générale, la blonde sœur d'Hilaire et d'Ermel reprit sa place de fille attentive auprès du bonhomme.

L'héroïque vieillard, voyant son fils Michel et ses deux petit-fils partis pour de nouveaux combats, éprouvait un sentiment inconnu de lui.

Jusqu'à cette nuit il avait montré, suivant ses paroles, que la force d'âme survivait à la force du corps; le moment approchait où son énergie allait chanceler.

Il ne se coucha point; nul ne se coucha dans le manoir.

Les heures tintèrent successivement à l'horloge

les étrangères, s'est fait des illusions sur l'avenir de la République en France; elle doit les perdre aujourd'hui. Il y a longtemps que « les honnêtes gens et les vrais amis de la liberté » ont entrevu ce qui devait arriver. L'élection d'Humbert n'est qu'un prélude. D'autres faits viendront bientôt pour montrer au monde ce que la France républicaine peut « garder d'estime et de sympathie ».

Le Père Duchêne a reparu et il n'est pas au-dessous de « la licence effrénée » de son devancier de 1874.

#### UN PROJET DE M. DE BISMARCK.

Lors de son séjour à Vienne, autant le prince de Bismarck fut courtois envers M. Teisserenc de Bort et les autres ambassadeurs, autant il se montra froid à l'égard de M. Robilant, ambassadeur d'Italie, auquel il n'a pas même fait une visite.

C'est avec une intention bien préméditée que M. de Bismarck a agi de cette façon avec le représentant du roi Humbert, car il faut savoir que, malgré son désir extrême de chercher partout à isoler la France, le chancelier, c'est-à-dire, a refusé toutes les ouvertures de l'Italie, et ce, parce que, tandis que l'Italie demandait, comme compensation de son alliance, Trieste, M. de Bismarck, de son côté, sous prétexte de vouloir respecter le territoire d'Autriche, nourrit le projet bien arrêté de donner Trieste à la Bavière, afin que l'Allemagne puisse ainsi se rendre maîtresse de l'Adriatique. C'est-à-dire, M. de Bismarck l'imposera à l'Autriche le jour où il permettra à cette puissance de s'installer à Salonique.

C'était jeudi le 86<sup>e</sup> anniversaire du martyr de la reine Marie-Antoinette. Une foule nombreuse et recueillie se pressait dès le matin à la chapelle expiatoire de la rue d'Anjou, à Paris, où des messes ont été dites de demi-heure en demi-heure, en commémoration de la mort de l'auguste victime.

Les royalistes ont célébré le douloureux souvenir des crimes de la Révolution; ils ont prié Dieu avec ferveur pour le salut de la France menacée dans le respect de sa foi et de ses plus patriotiques espérances.

À la messe de huit heures et demie, demandée par plusieurs groupes d'ouvriers, M. l'abbé Cambot, le vénérable aumônier du sanctuaire, officiait.

C'est M<sup>r</sup> de Dreux-Brézé, évêque de Moulins, qui a célébré la messe de onze heures à laquelle assistaient M. le duc et M<sup>me</sup> la duchesse de Madrid, Dona Isabelle de Bourbon.

S. A. R. le duc de Nemours, accompagné de sa fille la princesse Czartoriska, et S. A. I. R. Philippe de Bourbon, s'étaient rendus aux messes de la matinée.

#### Etranger.

ESPAGNE. — Trois rivières ont débordé en Espagne, à la suite d'une terrible tempête.

de la paroisse et à la pendule du salon; — pas un bruit au dehors, si ce n'est le gémissement du vent dans les arbres encore dépouillés de feuilles.

Chaque fois que sonnait l'heure, le curé de Saint-Ermel récitait un *Pater* et un *Ave* pour les Chouans.

A mesure que la nuit avançait, le vieillard de Rosven paraissait plus agité.

Lorsque la sixième heure se fit entendre, — la lune mêlait sa lueur blafarde à la rougeâtre clarté du foyer, — le patriarche prit convulsivement les mains de son fils aîné. Alors, avec une véhémence inusitée, prodigieuse, effrayante de sa part :

— Mon fils!... mon dernier fils!... s'écria-t-il tout à coup; reste avec moi... Reste!... Ne me fuis pas... où vas-tu!... Ils m'ont donc abandonné... Mon Dieu! qu'entends-je? Le canon, n'est-ce pas?... O mes enfants! Qui me rendra mes enfants?

La faiblesse de ce vieillard jusque là toujours grand, toujours résigné, faisait oublier aux membres de la famille leurs propres douleurs pour ne songer qu'à la sienne.

— Calmez-vous, mon père, le canon ne gronde pas, disait Armand, faisant un effort suprême pour cacher, lui aussi, ses angoisses paternelles.

— Priez! monsieur de La Faugerais! priez, dit d'une voix grave le recteur de Saint-Ermel. L'heure est-elle donc venue où les vieillards seront les

Plusieurs villages de la province de Murcie ont été inondés et détruits.

Arihueta, dans la province d'Alicante, a subi le même sort.

Cette inondation subite est la plus grande qu'on ait jamais vue. Les pertes sont énormes. Trente cadavres ont déjà été retrouvés, et on craint qu'il n'y en ait beaucoup d'autres. Le gouvernement a envoyé des secours dès le premier moment.

ITALIE. — Les *Tablettes d'un Spectateur* annoncent que le gouvernement italien a été officiellement avisé de la prochaine visite de l'empereur de Russie, qui profiterait de son séjour à San-Remo pour se rendre incognito à Rome, auprès du roi d'Italie, où il passerait 24 heures.

Le czar sera accompagné dans ce voyage par l'un de ses fils.

#### Chronique militaire.

D'après la France, la cérémonie de la distribution des drapeaux à tous les régiments de l'armée française pourrait bien être retardée. Les drapeaux sont prêts, et l'on avait d'abord proposé de fixer la cérémonie au 4 ou au 6 décembre, de façon à permettre aux membres des deux Chambres d'y assister officiellement; mais plusieurs objections ont été faites au sein du conseil des ministres. On a notamment fait observer que la saison se prêtait peu à une semblable fête.

Aucune résolution n'est encore prise.

Le ministre de la guerre, dit le *Temps*, ayant été récemment consulté sur la question de savoir si des escortes sont dues aux cours et tribunaux à l'occasion de la messe du Saint-Esprit, qui précède la reprise de leurs travaux, a écrit à ce sujet au garde des sceaux qui a reconnu que cette messe n'a pas le caractère d'une cérémonie publique et que, dès lors, l'autorité militaire peut également refuser les escortes qui lui seraient demandées à cette occasion.

Néanmoins, le ministre de la guerre vient d'informer les commandants de corps d'armée, par une circulaire, « qu'en raison des circonstances actuelles, le gouvernement estime que, sous toutes réserves pour l'avenir, il est convenable que, conformément à ce qui se pratique depuis longtemps, les escortes qui seraient demandées par les cours et tribunaux leur soient accordées. »

Les commandants de corps d'armée, ainsi que les gouverneurs militaires de Paris et de Lyon, ont donc été invités à donner des ordres en conséquence.

#### Chronique Locale et de l'Ouest.

##### Saumur.

Le raccordement de la ligne de la Vendée avec celle d'Orléans est, paraît-il, décidément arrêté. Le tracé partira du Clos-Bonneil, traversera le coteau sous un tunnel, au-

dessus du Jagueneau. Le pont aura un point d'appui à la tête de la prairie d'Offard et la voie se reliera à la ligne d'Orléans au Chapeau.

Ce tracé présenterait de grands avantages sur le second projet longeant la levée d'enceinte et se raccordant avec la ligne d'Orléans vis-à-vis de Saint-Lambert.

La nouvelle ligne traversera la Vallée, se dirigeant sur Vivy et Neuillé. Là il y aurait une bifurcation: une ligne se rendrait à Baugé, l'autre prendrait la direction de Vernantes.

Hier soir, Don Carlos est arrivé à Saumur par le train express de 3 heures et demie. En sortant de la gare, il a pris place, à la droite de M. le comte Urbain de Maille, dans un magnifique landau attelé à la grande Daumont, et les postillons, en livrée, les ont conduits aussitôt à Jalesnes.

Don Carlos était accompagné de son officier d'ordonnance et d'un grand d'Espagne.

Un piqueur à cheval, avec poignard de chasse au côté, les précédait.

Don Carlos, en montant en voiture, a salué la foule qui stationnait sur la place de la Gare et l'entourait de tous côtés. A diverses reprises il a également salué les habitants et les promeneurs qui se trouvaient sur son passage dans le faubourg de la Croix-Verte.

Aucun cri n'a été entendu, aucun incident ne s'est produit. Les gendarmes à pied et à cheval et les agents de police se trouvaient en grand nombre aux abords de la gare et dans les avenues y conduisant.

Les permis de chasse à la Sous-Préfecture de Saumur.

Sous ce titre, nous avons reçu de Montreuil-Bellay la lettre suivante. Le fait signalé n'est peut-être pas vraisemblable, mais il est véridique, et il fait rire à Saumur comme à Montreuil-Bellay.

« Montreuil-Bellay, le 15 octobre 1879.

» Monsieur le Rédacteur,

» Vous ignorez peut-être que notre secrétaire de Mairie, le sieur B., est en fuite. C'est le grand événement de Landerneau qui défraye toutes les conversations, et il est intéressant de faire connaître à vos lecteurs les motifs de cette disparition.

» Lorsque notre maire actuel, M. Aubelle, républicain de vieille roche, libre-penseur consommé, ceignit l'écharpe tricolore, objet de ses longues et impatientes convoitises, il s'adjoignit, comme secrétaire de Mairie, un jeune expert, ancien clerc de notaire, dont les opinions étaient irréprochables, dont l'ardeur républicaine ne connaissait aucune limite. Il passait une partie de ses journées au cabaret avec nos fortes têtes. N'était-ce pas une recommandation suffisante?

» Le 5 ou le 6 septembre dernier, B. se présenta à la Sous-Préfecture de Saumur. Serviteur dévoué d'un des intimes de la maison, il y avait ses grandes entrées. S'adressant aux employés amenés par M. Demangeat, et jeunes encore dans leurs fonctions: — Il me faut de suite, dit-il d'un air dégagé, six permis de chasse. — Mais nous sommes

trop occupés, répliquèrent ceux-ci, pour vous les délivrer ce soir, aidez-nous à terminer notre besogne et nous verrons.

» Notre scribe improvisé se met vite à l'œuvre, et soustrait fort adroitement six exemplaires de permis de chasse, signés en blanc par M. Demangeat, notre illustre Sous-Préfet.

» De retour à Montreuil, B., libre-faiseur, les remit, dûment remplis, à six Nemrods qui lui versèrent en échange 28 bons francs qui, croyaient-ils, devaient entrer dans la caisse de M. le percepteur. Mais le secrétaire de la Mairie l'a-t-il oublié, ou s'est-il approprié ces sommes pour ses peines et sa course? Sa disparition ne laisse, hélas! le champ libre qu'à de mauvaises pensées.

» Dès le soir de l'ouverture, les chasseurs en liesse dégoisèrent, sans réserve, dans un café de Montreuil, de leurs exploits cynégétiques de la journée; dans leurs ébats, ils parlèrent de l'origine de leurs permis. Comment cette conversation parvint-elle aux oreilles de l'agent du fisc? La chose n'a rien d'extraordinaire dans une petite localité. Or, celui-ci, dont la mémoire paraît assez fidèle, ne se rappela pas avoir vu à son guichet ces chasseurs de bonne foi. Voilà la mèche éteinte.

» Mais comment, à la Sous-Préfecture de Saumur, ne s'est-on pas préoccupé du talon des permis, du numéro d'ordre, de l'avis du maire! Le registre destiné à l'inscription des permis ne pouvait être en règle. On ne s'était donc aperçu de rien de tout cela? Les bureaux pourraient-ils être si mal tenus!!!

» Mandé dès le lundi matin auprès de notre maire, B. aurait fait des aveux complets. Dans la nuit, il put prendre tranquillement, et sans être autrement inquiété, le train de Saumur. Où est-il aujourd'hui? On se le demande.

» Quelque contristés qu'ils aient dû être d'avoir été obligés de dénoncer un aussi bon républicain, MM. Aubelle et Demangeat seront, nous osons à le croire, enchantés, si, grâce à la vigilance et à l'activité de la justice, celui qui fut jadis un des leurs peut être mis sous les durs verroux. Quel dommage que cet intéressant personnage ne soit pas un de ces infâmes réactionnaires, cause de tous les maux de la République!

» J'avais bien entendu vanter les hauts faits de M. Demangeat; mais, toujours imbu de certaines idées sorannées de respect pour l'autorité, même républicaine, j'avais encore la bonhomie de le considérer comme un modèle d'exactitude administrative. Je me figurais même qu'un sous-préfet, aussi soucieux que lui de ses devoirs, ne devait signer que des pièces régulières, et ne pas avoir l'imprudence, tout au moins, de laisser des blancs-seings dans ses bureaux à la disposition du premier venu.

» Encore une illusion de perdue!

» On prétend, mais devons-nous y ajouter foi? que notre habile fabricant de permis de chasse, chargé des recouvrements de divers négociants, aurait négligé de rendre des sommes assez importantes à leurs légitimes propriétaires. Chaque jour, le chiffre des réclamations augmenterait.

» Et ce messager parlait encore, quand un autre entra et dit:

« — Seigneur, tous vos serviteurs ont péri, et les ennemis de Dieu s'avancent comme un tourbillon de toutes les parties de l'air; ils portent le fer et la flamme dans Rosven... »

» Mon épée! mon épée!... qu'on me donne ma vieille épée!

» Les voici qui massacrent mes filles et mes arrière-petits-fils, et mon fils aîné sous mes propres yeux... Je veux périr les armes à la main... Mon Dieu! mon Dieu! mon Dieu!... »

Vaincu par une émotion si violente, le patriarche de Rosven lâcha la main de son fils Armand et resta sans connaissance; Mérite lui prodiguait les soins les plus empressés.

Armand, appuyé sur un sabre nu, s'était dressé comme pour combattre.

Femmes, enfants, serviteurs, terrifiés par des présages si funestes, tremblaient et pleuraient.

Le prêtre donnait l'exemple de la prière.

Tout à coup on entendit le bruit de la fusillade dans trois directions à la fois.

Armand cria: « Aux armes! » et se dirigea vers la porte.

Malo Gavésio et Bastin, qui, toute la nuit, avaient

veillé sur le perron, entrèrent alors; — le premier, son fusil sur l'épaule, alla se poster derrière le fauteuil du benhomme évanoui; — le second s'attacha aux pas de l'aîné de la famille.

Six heures et demie sonnaient en ce moment à l'horloge de Saint-Ermel et à la vieille pendule de Rosven; le crépuscule ne tarda pas à blanchir à l'horizon.

(A suivre.) G. DE LA LANDELLE.

#### Théâtre de Saumur.

Direction de M. CHAVANNES.

LUNDI 20 octobre 1879.

Rentrée de M. BOULANGER, 1<sup>er</sup> comique  
GRAND SUCCÈS ACTUEL DU THÉÂTRE DES NOUVEAUTÉS

#### Les 30 millions de Gladiator

Pièce nouvelle en 4 actes, par Labiche et Gille.

Le spectacle commencera par:

#### PAR DROIT DE CONQUÊTE

Comédie en 3 actes, du Théâtre-Français, par M. Legouvé, de l'Académie Française.

Bureaux à 7 h. 1/2; rideau à 8 h.

« Ah! s'il en est ainsi, le bon secrétaire de Mairie que Montreuil devait à son Maire républicain!

« Un de mes concitoyens, digne de foi, me rapporte un autre fait qui prouverait, s'il était vrai, l'ordre parfait qui règne à la Sous-Préfecture.

« Quelques personnes, dans l'arrondissement, auraient reçu, au lieu de permis de chasse pris dans le livre à souches réglementaire, des certificats émanés de M. le Sous-Préfet. Les vrais permis de chasse numérotés auraient-ils été égarés? Où, par qui et comment? Ce mode de procéder est-il bien légal? Les porteurs de ces bouts de papiers, chassant dans des départements où ces nouveautés sont inconnues, ne seraient-ils pas exposés à être poursuivis pour délit de chasse?

« Je vous serais reconnaissant, Monsieur le Rédacteur, si vous pouviez nous renseigner à ce sujet; vous rendriez peut-être service à ces braves gens.

» Agréer, etc.

» UN DE VOS LECTEURS. »

Nous soumettons aux profondes méditations de M. le Sous-Préfet cette dernière question, peut-être indiscrete, de notre honorable correspondant, et nous serons heureux de lui prêter la publicité de notre journal s'il nous honore d'une réponse juridique sur ce point.

Nous rappelons à nos lecteurs que toutes les pièces de monnaie italienne au dessous de 5 fr. n'auront plus cours à partir du 4<sup>e</sup> janvier. Il faut s'en défaire en les remettant aux percepteurs et autres agents du Trésor.

**Martigné-Briant.** — Le 10 de ce mois, le sieur Victor Touret, propriétaire à Martigné, chassait à Montilliers avec son cousin Martial Cottelle. Tout-à-coup une perdrix partit entre eux. Cottelle, ne voyant pas son cousin, lâcha un coup de fusil dans sa direction et lui envoya trois grains de plomb dans la figure.

Heureusement les blessures ne sont pas graves.

**Coron.** — Un second accident de chasse a eu lieu dans les mêmes jours et dans les mêmes circonstances.

Le sieur Claude Girard, quincaillier à Coron, a reçu de la même manière, de son neveu Goulin, un grain de plomb dans l'œil droit.

Pour lui, on craint qu'il ne s'en ressente plus longtemps, et peut-être même toujours. (Patriote.)

Tours.

Mercredi 22 octobre, Courses de Tours, sur l'hippodrome de la Bonde, près de la gare de Saint-Pierre-des-Corps. Il y aura six prix, formant une somme de 46,500 fr.

Mardi 21 et jeudi 23 octobre, Tir aux pigeons.

Vendredi 24 octobre, Rallye Paper.

Un épouvantable accident vient d'arriver à Voutré (Mayenne), arrondissement de Laval. M. Legé, fils d'un mécanicien de la ville, conduisait une machine à vapeur routière que son père venait de réparer, lorsque tout à coup, sans qu'on puisse en connaître les causes, la chaudière fit explosion. Le chauffeur a été mis en pièces, et M. Legé fils a eu les deux jambes coupées. Son état est des plus graves.

Nous communiquons avec plaisir à nos lecteurs la circulaire d'autre part que les **MAGASINS DU PRINTEMPS** viennent d'adresser à leur honorable clientèle.

**BOURSE DE PARIS**

DU 17 OCTOBRE 1879.

Rente 3 0/0.	82 60
Rente 3 0/0 amortissable.	84 50
Rente 4 1/2.	112 50
Rente 5 0/0.	117 45

**COMPAGNIE NATIONALE des Canaux agricoles.**

MM. les obligataires sont informés que le coupon d'intérêt n° 4, de 7 fr. 50 brut, échéant le 4<sup>e</sup> novembre 1879, sera payé à raison de 7 fr. par obligation au porteur et de 7 fr. 275 par obligation nominative :

A PARIS, CHEZ M. HENRI DE LAMONTA, BANQUIER, 59, RUE TAITBOUT; DANS LES DÉPARTEMENTS, CHEZ LES BANQUIERS CORRESPONDANTS.

NOTA. — Ces obligations sont dotées de subventions de l'Etat, de la ville d'Aix et du département des Bouches-du-Rhône, cotées officiellement aux Bourses de Paris, Lyon et Bruxelles; elles coûtent 280 fr. environ, rapportant 15 fr. par an, payables par moitié les 4<sup>e</sup> novembre et 4<sup>e</sup> mars de chaque année, et sont remboursables à 300 fr. en 12 ans. — On obtient ces obligations en s'adressant à tous les Banquiers et Agents de change.

**LA PROVINCIALE**

C<sup>o</sup> D'ASSURANCES ET DE RÉASSURANCES. Les meilleurs placements sont sans contredit les titres des Compagnies d'assurances, et une place très-grande doit être réservée, dans l'épargne bien entendue, aux actions des sociétés prospères, qui sont loin de suffire à tous les risques et à toutes les garanties réclamées par la Propriété, sous ses divers aspects.

Nous nous plaisons à annoncer à nos lecteurs les développements heureux et progressifs de **La Provinciale**, dont le siège est à Paris, 13, rue Grange-Batelière, et l'augmentation, qui en est la conséquence, de son capital, à 10 millions de francs.

Grâce à cette augmentation, **La Provinciale** ne se contentera pas d'étendre ses opérations d'assurances et de réassurances pour l'incendie, ses dérivés et le chômage en résultant, mais il y a lieu d'attacher une attention toute particulière à ses combinaisons nouvelles de Police agricole permettant d'assurer l'outillage de l'agriculteur et son personnel, contre tous les accidents ruraux et Police chèque relative aux accidents de voyage, et par laquelle on peut s'assurer, sans frais et sans intermédiaire.

Remarquablement organisée, exploitant diverses branches, **La Provinciale** a créé, en 2 ans et demi, 260 agences, réalisé 200,000 affaires et assuré en risques 500 millions de francs.

Voilà son passé; mais l'avenir brillant, qui lui est réservé, nous permet de lui prédire, dans tous les degrés de la fortune publique, le succès le plus légitime.

P. GODDT, propriétaire-gérant.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE,

**JOLIE MAISON**

De construction récente,

Style gothique,

Située à Saumur, rue des Boires, avec servitudes, cour et jardin, compris au cadastre de la ville numéros 983 et 984, section H, contenant une superficie d'environ 5 ares 50 centiares.

S'adresser, pour tous renseignements, à M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

A L'AMIABLE.

1<sup>e</sup> UNE MAISON, située à Saumur, rue du Marché-Noir, n° 13, où existe un débit de vin et café, occupée par les époux Bloudeau-Quelin.

Commune de Saint-Lambert-des-Levés.

2<sup>e</sup> Un hectare 11 ares de terre, au Champ-Quinçay, affermés à M. Beauvais-Verrée.

Commune d'Allonnes.

3<sup>e</sup> Vingt ares de pré, dans les Montais, affermés à Chassier-Besnard.

Facilités de paiement.

S'adresser à M<sup>e</sup> MÉHOUSAS, notaire.

Etude de M<sup>e</sup> RICHARD CACAUD, notaire à Loudun.

**A VENDRE**

DE SUITE

Avec les IMMEUBLES qui en dépendent,

**TRÈS-IMPORTANTE TUILERIE**

Exploitée ville de Loudun (Vienne) depuis fort longtemps, parfaitement achalandée, pourvue d'un matériel et d'un outillage très-complets.

Excellent affaire.

S'adresser à M<sup>e</sup> Richard CACAUD, notaire à Loudun (Vienne). (534)

Etude de M<sup>e</sup> LE BLAYE, notaire à Saumur.

**A VENDRE**

**MAISON**, Grand'Rue, n° 54, à l'angle de la rue du Préche, n° 2.

**MAISON**, rue de Fenet, n° 106, à l'angle de la ruelle Saint-Michel.

**JARDIN CLOS**, rue de Varains, et **VIGNE** derrière, Chemin-Vert, pouvant être vendus ensemble ou séparément.

S'adresser audit notaire. (535)

Etude de M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire à Saumur, successeur de M<sup>e</sup> CLOUARD.

**A VENDRE**

DE GRÉ A GRÉ,

**UNE VASTE MAISON**

Située à Saumur, rue des Capucins, quartier des Ponts,

Ayant remise, écurie et porte cochère sur la rue.

S'adresser, pour traiter, à M<sup>e</sup> GAUTIER, notaire. (518)

**A VENDRE**

OU A LOUER

Pour la Saint-Jean prochaine,

**MAISON**

Située à Saumur, rue de la Tonnelle, occupée par M. Rossignol.

S'adresser à M. Yvon père, rue du Roi-René. (472)

Etude de M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire à Saumur, place de la Bilange, 23.

**A LOUER DE SUITE**

Ou pour la Saint-Jean prochaine,

**UNE MAISON**

Avec cour, remise et écurie.

Située à Saumur, rue d'Orléans, 99.

S'adresser à M<sup>e</sup> AUBOYER, notaire, pour la location, et à M. GASNAULT, entrepreneur, pour visiter les lieux.

**HOSPICES DE SAUMUR.**

**A AFFERMER**

PAR ADJUDICATION.

En l'étude et par le ministère de M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire à Saumur,

Le dimanche 26 octobre 1879, à midi,

**UN PRÉ**

Appartenant aux Hospices de Saumur,

Situé prairie de Bellevue, commune de Saint-Lambert-des-Levés, porté au cadastre sous le numéro 408 de la section C, pour une contenance de 2 hectares 82 ares, et exploité par Jamin-Hamelin.

Jouissance au 1<sup>e</sup> mars 1887.

Mise à prix... 500 francs.

S'adresser au Secrétariat des Hospices ou à M<sup>e</sup> LAUMONIER, notaire.

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT

Ou pour la Saint-Jean.

**UNE MAISON**

Composée de six pièces, autrefois occupée par M. Petit, ancien liquoriste, située au poteau Charrier, joignant le chalet de MM. Mayaud.

S'adresser à M. ARBIN. (491)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT.

**UNE JOLIE MAISON**

Sise au Pont-Fouchard,

Avec jardin anglais clos de murs, espaliers bien affrétés;

Salon, salle à manger, plusieurs chambres à coucher, servitudes, caves, pompe, etc.

S'adresser à M. BOUGHARD-BINEAU, au Pont-Fouchard. (45)

**A LOUER**

PRÉSENTEMENT.

**MAISON DE CAMPAGNE**

Située près le bourg de Saint-Lambert.

S'adresser à M. GUINEBERT, rue d'Alsace, 8. (443)

**A LOUER**

A SAUMUR

**LA PROPRIÉTÉ DE GRENELLE**

Composée de maison d'habitation, jardin clos de murs, planté d'arbres fruitiers et de vigne en plein rapport, cour ornée d'arbres d'agrément, kiosques et divers autres bâtiments; situation agréable, à proximité de la ville; accès facile.

**A LOUER**

**UNE PETITE MAISONNETTE**

Au même lieu, rue de Nantilly,

Avec terrain à usage de jardin, pouvant convenir à un jardinier.

S'adresser à M. J.-B. STEARS, propriétaire à la Fuie, ou à M. P. LARCHEVÉQUE, rue des Patens, 14.

**A VENDRE**

**Grand assortiment**

DE

**BEAUX PLANTS DE PEUPLIERS**

Suisses et d'Italie.

CHEVELUS DE VIGNES ROUGES de Bourgueil, PINOT BLANC, Griffes D'ASPERGES d'Argenteuil, etc., etc.

S'adresser à M. MARGHEAU, pépiniériste à Brain-sur-Allonnes (Maine-et-Loire). (503)

**AVIS**

Nous recommandons aux amateurs de bon potage le **Tapioca** de J. CARRÈRE, dont la qualité supérieure à tous ceux fabriqués jusqu'à ce jour à une réputation justement méritée.

Les soins apportés à la préparation de ce produit en ont fait le choix préféré.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie.

M<sup>e</sup> GUIBERT, notaire à Oiron, demande un principal clerc.

**LOSANGE PURGATIF**

ANCIENTEMENT GANGE PURGATIF



Très facile à prendre, sans danger, ni coliques, ni nausées, ni constipation.

Phie TRICOT, rue des Saints-Pères, 39, Paris. Les deux purgations, 1/20; par la poste, 1/35. Se trouve dans toutes les pharmacies. (552)

**SUCCÈS ASSURÉ**

Guérison infaillible des coups, contusions, chutes, douleurs intérieures, par le **Bol Vulnéraire Coustard**, dit **Bol de chute**.

Envoi franco, contre 1,05, timbres ou mandat. — BESNARD, pharmacien, rue Saint-Laud, 18, à Angers. Dépôt dans toutes Pharmacies.

**L'AGRICULTEUR FRANÇAIS**

ASSURANCE MUTUELLE A COTISATIONS FIXES

Contre la MORTALITÉ du Bétail et des Chevaux.

Siège social: 1, Carrefour de la Croix-Rouge, 1, PARIS.

Les exercices sont de 3 mois. Les Comptes réglés chaque trimestre sont soumis à une Assemblée et les Sinistres payés immédiatement après. — Pour renseignements, prospectus, tarifs, s'adresser à la Direction générale. On demande des Agents pour 1, 2 ou 3 Cantons. (492)

**10,000 CURES!!...**

**FLEURS BLANCHES**, Affections de matrice, Peau, Anémie, Chlorose, Faiblesse générale. — Guérison infaillible par les

**BAINS DE TANNIN**, 3, rue des Cloppes, PARIS.

Brochure sur demande, FRANCO.

<b>MERCERIE</b>	<b>A LA PAIX</b>	<b>CORSETS</b>
<b>BONNETERIE</b>	<b>SARGET-GIRAULT</b>	<b>GRAVATES</b>
<b>LINGERIE</b>	6, Rue d'Orléans, 6,	<b>BRETELLES</b>
<b>GANTERIE</b>	<b>SAUMUR</b>	<b>ÉVENTAILS</b>

Maison reconnue pour vendre toutes ses marchandises en qualité supérieure et à des prix exceptionnels de bon marché.

Gants Suède, 2 boutons, pour dames	1 45
Gants Suède, 3 boutons, pour dames	1 50
Gants Suède chevreau, 2 boutons, pour hommes	2 75
Gants Tyrol, 3 boutons, pour dames	1 90
Gants Turin, qualité supérieure, 2 boutons, pour dames	2 25
Gants Turin, qualité supérieure, 1 bouton, pour hommes	2 25
Gants Turin, qualité supérieure, 4 boutons, pour dames	2 90
Gants chevreau, 3 boutons, pour dames	2 95
Gants chevreau, 2 boutons, pour hommes	2 95

**GANTS D'UNIFORME.**

Gants castor, sous-officiers, 1 bouton, qualité garantie	1 95
Gants castor piqués fins, 2 boutons, qualité garantie	2 95
Gants chien blanc piqués, extra-fins, 2 boutons, qualité garantie	3 45

**CHEMISES BLANCHES, COULEURS ET EN FLANELLE**

Faux-Cols et Manchettes, en toile, en percale et en papier.

**SPÉCIALITÉ DE PARFUMERIE VENDUE AU RABAIS**

Ceintures Hygiéniques, Espagnoles et Bayadères

Thés **CHOCOLAT** Vanille  
Qualité supérieure  
**GUÉRIN-BOUTRON**  
PARIS

Santé: 1 fr. 60; 1 fr. 80; 2 fr. et 2 fr. 50 le 1/2 kil. — Vanille: 2 fr.; 2 fr. 50 et 3 fr. le 1/2 kil.

THÉS NOIRS mélange extra, qualité supérieure: 1 fr. 50; 2 fr. 50 et 4 fr. 25 la boîte.

A SAUMUR, chez MM. TROUVÉ, confiseur, GARREAU-RATOUIS, MOLLY fils, négociants, et dans les principaux magasins d'épicerie et de confiserie. (235)



Saumur, 18 octobre 1879

# MAGASINS DU PRINTEMPS

28, Rue de la Tonnelle, 28



ROBES et MANTEAUX  
TISSUS  
Riches et Modernes.

ROBES et MANTEAUX  
TISSUS  
Riches et Modernes.

MADAME,

J'ai l'honneur de vous informer que la Première Partie de mes NOUVEAUTÉS D'HIVER sera mise en vente à partir du

## LUNDI 20 OCTOBRE

J'appelle spécialement votre attention sur mon choix tout à fait incomparable en Satins Duchesse, Velours, Fourrures, Manteaux, Costumes, Jaquettes Louis XV, Vêtements Fourrés, Peignoirs et Jupous, Lainages Éléants.

La réputation dont jouit depuis longtemps déjà le Comptoir des Articles confectionnés **S'ACCENTUE DE PLUS EN PLUS.** — Aussi, cette Saison, les achats ont été plus considérables que jamais, et, certes, les Dames trouveront tout ce que l'Élégance Parisienne a su produire de plus joli et de plus gracieux.

En outre de ces délicieuses Créations en Robes et Vêtements et afin de donner satisfaction à tous les besoins, je me suis attaché à produire, sous l'inspiration des Modèles Riches, des Genres Éléants que ma situation de Couturier et de marchand de Tissus à la fois me permettra d'offrir à des conditions de Bon Marché

### ABSOLUMENT IMPOSSIBLES A D'AUTRES.

Permettez-moi, Madame, de compter, comme par le passé, sur votre bienveillant concours, Et recevez mes respectueuses salutations.

EM. LECOMTE.

## LES MAGASINS DU PRINTEMPS

Recommandent particulièrement les Occasions suivantes qu'ils mettront en vente LUNDI 20 OCTOBRE

1° CACHEMIRE DEMI-DOUBLE, noir fin, grande largeur, garanti pure laine. . . . .	1	25	12° Des VISITES Très-Longues, richement garnies. . . . .	29
2° LE DRAP D'HIVER, garanti pure laine, larg. 120 c. . . . .	4	75	13° Des ROTONDES-CACHEMIRE, doublées Soie et Fourrure. . . . .	35
3° LE DRAP-FOULÉ, fantaisie nouvelle, largeur 52 cent. . . . .	»	35	14° Des COSTUMES en Cachemire de l'Inde, pure laine. . . . .	39
4° FLANELLE DE SANTÉ, pure laine, étoffe très-chaude . . . . .	1	40	15° Des COSTUMES RICHES garnis Satin et Velours . . . . .	39
5° Des JUPONS-TRICOTS, laine, côtes anglaises. . . . .	2	95	16° Des VELOURS ANGLAIS noirs, solides. . . . .	1 05
6° Des JUPONS-FEUTRE français, tout laine. . . . .	3	90	17° Des MANCHONS en Loup de Sibérie. . . . .	2 95
7° Des JUPONS MOIRE, laine, biais velours. . . . .	5	90	18° Des NOEUDS-PARURES tulle blanc, en point d'Esprit. . . . .	» 25
8° Des PEIGNOIRS-MOLLETON, corsage double. . . . .	7	90	19° Des PARURES-GUIPURES pour Enfant . . . . .	» 50
9° Des PALETOTS CROISÉS, forme nouvelle. . . . .	10	75	20° Des FANTAISIES-PLUMES pour Chapeaux. . . . .	» 25
10° Les GRANDS VÊTEMENTS Russes, long. 130 cent. . . . .	18	75	21° Des PARAPLUIES tout soie, manches solides. . . . .	» 90
11° Des JACQUETTES ANGLAISES, façon tailleur. . . . .	19	75		

**IMPORTANT.** — Le rayon de fourrures, absolument le seul à Saumur où la Dame Éléante puisse trouver de VÉRITABLES NOUVEAUTÉS RICHES, aura, cette année, ces propriétés exclusives : LE MANCHON-SARAH-BERNHARD, LA BERTHE-MANCHON GRANIER, L'ÉTOLE DU PÉLERIN.

Ces trois Nouveautés forment ensemble l'expression rigoureusement exacte de la Mode nouvelle et seront tout-à-fait réservées aux clientes du PRINTEMPS.

Les MAGASINS DU PRINTEMPS engagent à visiter, sans retard, leur collection en VELOURS RAYÉS NOUVEAUTÉS, DESSINS POMPADOUR, en CACHEMIRE ORIENTAL, en VELOURS DAMASSÉ COUPÉ ET CISELÉ, façonné riche, en toutes nuances, pour Garnitures ou Jaquettes. — Cette collection vraiment unique, et que la VOGUE DE LA MAISON SEULE EXPLIQUE, SE COMPOSE DE 78 DESSINS.

Saumur, imp. P. GODET.

